

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le mardi 12 décembre 2023 à 14h00, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Olivier DOSNE, Président.
Nombre de membres présents à la séance	11	
Nombre de membres représentés	02	
Nombre de membres non représentés	00	

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus :**

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »  
M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »  
Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »  
Mme Stéphanie BRANCO, Conseillère Municipale déléguée  
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

**Membres nommés :**

M. RIOUSSET Michel, représentant de l'association ARJ  
Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne  
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune  
Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française  
M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune  
M. BRUN Gilles, représentant l'association APOGEI 94

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S  
Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Tony RENUCCI

**DELIBERATION N°2**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

**PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente**

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023.

Principaux textes réglementaires

- article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

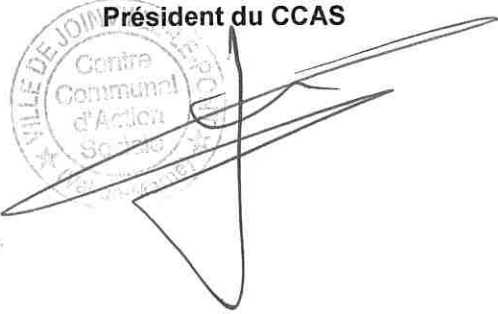
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après en avoir délibéré par :

Pour	10
Contre	00
Abstention	03

**Article unique** : approuve le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2023

**M. Olivier DOSNE**  
Président du CCAS



A large, stylized signature in black ink, written over a circular stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE JOINVILLE-le-Pont', 'Centre Communal d'Action Sociale', and '19110'. There are also two stars on either side of the text.

**M. Tony RENUCCI**  
Secrétaire de séance



A large, stylized signature in blue ink, written over a circular stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE JOINVILLE-le-Pont', 'Centre Communal d'Action Sociale', and '19110'. There are also two stars on either side of the text.

Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été  
Publiée sous format électronique  
le / Notifiée le : 15 DEC. 2023  
télétransmis au contrôle de  
légalité le : 15 DEC. 2023

Fait à Joinville-le-Pont le